BARDAGE ET CLAIRE-VOIE FRÊNE THERMO TRAITÉ

Pour assurer une bonne mise en oeuvre il convient de respecter les règles éditées par le DTU 41.2 pour les revêtements extérieur en bois. Les conseils de pose figurant ci-dessus sont donnés à titre indicatif et non contractuel : il s'agit de règles usuelles et générales à respecter, mais qui ne sont pas exhaustives ; ces règles doivent être complétées et adaptées au cas par cas, en fonction de l'environnement précis dans lequel seront mis en oeuvre les produits. L'installation par le client suppose qu'il dispose des compétences techniques minimales pour y procéder ; à défaut, ainsi qu'en cas de doute ou de difficulté quelconque, il revient au client, avant toute intervention, de consulter un professionnel ou votre conseiller de vente.

PRÉPARATION DU BOIS

À réception de la marchandise l'acquéreur doit contrôler la bonne conformité du produit. Dans le cas d'une non-conformité le signaler au fabricant sous 48h. Aucune réclamation ne pourra être acceptée passer ce délai.

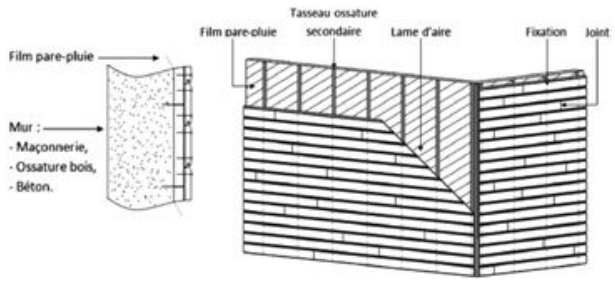

PARE PLUIE

La fonction première du bardage n'est pas d'être étanche à l'eau. C'est le pare pluie qui assure l'étanchéité de la façade. Son usage est obligatoire (sauf parois déjà étanches, murs en béton plein) :
- Fixation par les tasseaux
- Recouvrement horizontal 50mm
- Recouvrement vertical 100mm

FIXATION DE L'OSSATURE SECONDAIRE

Constitués de tasseaux Classe 2 pour le bardage et Classe 3 pour le Claire Voie, fixés sur la structure du bâti, elle constitue le support du bardage

Entraxe des tasseaux (cm)	*Section mini des tasseaux (mm)*	*Distance maxi entre 2 fixations d'un même tasseau (cm)*	*Quantité approximative tasseaux par m²*
30 cm*	**15 x 35 mm**	**30**	2,90 ml
40 cm	**22 x 40 mm** (24 x 48 mm vendu par SRC)	**40**	2,60 ml
60 cm	**27 x 40 mm**	**60**	1,60 ml

*Si fixation du tasseau sur support continu (béton, panneau)

Les fixations doivent impérativement être en inox ou en Acier Galvanisé à chaud de Classe B.

- Vis à bois
- Pointes annelées ou torsadées
- Chevillage (mur béton)
- Agrafes à branches divergentes
- Chevillage (dans le cas des parois béton)

LA LAME D'AIR VENTILÉE

La lame d'air est un vide obligatoire à l'arrière des lames. Les tasseaux disposés verticalement ou horizontalement de manière discontinue assure cette fonction.
Épaisseur minimale de la lame d'air : 20mm
Débit minimal en tout point de 50cm par ml de bardage.
La lame d'air est correcte si elle dispose d'une entrée (ventilation basse) et d'une sortie (ventilation haute) directement vers l'extérieur.
Pensez à installer des grilles anti rongeurs en pieds et en tête de façade

VERTICALE HORIZONTALE

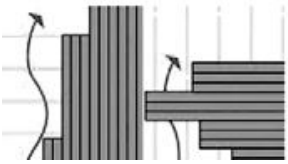

Ventilation Naturelle par Interruption des tasseaux

VERTICALE

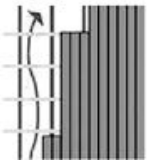

Ventilation naturelle par superposition des tasseaux

OBLIQUE

Ventilation Naturelle par Interruption des tasseaux

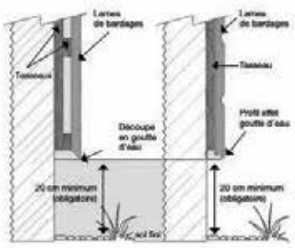

FIXATION DES LAMES BARDAGE ET CLAIRE VOIE

La fixation se fait par pointes ou vis Inox, pénétration d'au moins 22mm dans les tasseaux, longueur de 2.5 fois l'épaisseur des lames. La pénétration des têtes de fixation dans le bois ne doit pas dépasser 1mm.
Dans le cas des produits Frêne Thermo Traité, il est indispensable de pré-percer avec l'outil adapté aux vis. Pour les Claire Voie, fixer la bande EPDM sur les tasseaux.

Largeur utile des Bardages	*Nombre de fixations par lame*	*Emplacement fixation*	*Quantité pointes ou vis au m²*
< 125 mm*	**1** Fixation pleine lame en partie basse		21
> 125 mm*	**2** Fixations pleine lame en partie haute et basse		40

*Largeur du Bardage SRC : 120 mm

Largeur utile du Claire Voie	*Nombre de fixations par lame*	*Emplacement fixation*	*Quantité pointes ou vis au m²*
< 125 mm*	**1** Fixation pleine lame au centre		21
> 125 mm*	**2** Fixations pleine lame	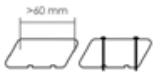	40

*Largeur du Claire Voie SRC : 120 mm

QUELQUES CONSEILS AFIN D'OPTIMISER LA DURABILITÉ DE VOTRE BARDAGE

Orientation des lames de bardage : languette toujours vers le haut dans le cas d'une pose horizontale, ou languette face au vent dominant en pose verticale.
Respecter une garde au solde 20 cm entre le sol fini extérieur et la première lame.
Eloigner les végétaux du bardage, poser du gravillon au sol pour un écoulement rapide de l'eau de pluie.

LAMES DE TERRASSE FRÊNE THERMO TRAITÉ

pour habitations privées

Pour assurer une bonne mise en oeuvre il convient de respecter les règles éditées par le DTU 51.4 pour les platelages extérieur en bois. Les conseils de pose figurant ci-dessus sont donnés à titre indicatif et non contractuel : il s'agit de règles usuelles et générales à respecter, mais qui ne sont pas exhaustives ; ces règles doivent être complétées et adaptées au cas par cas, en fonction de l'environnement précis dans lequel seront mis en oeuvre les produits. L'installation par le client suppose qu'il dispose des compétences techniques minimales pour y procéder ; à défaut, ainsi qu'en cas de doute ou de difficulté quelconque, il revient au client, avant toute intervention, de consulter un professionnel ou votre conseiller de vente.

PRÉPARATION DU BOIS

Au moment de la mise en oeuvre l'humidité maximale des lames doit être de 18% (hormis bois THT). En complément de cette règle générale, il y a lieu d'adapter systématiquement cette humidité en fonction des caractéristiques climatiques de la région concernée. Pour se faire, le poseur doit laisser stabiliser les lames avant la pose, un stockage abrité sur chantier, en pile aérée, dégagée du sol et à l'abri des projections est nécessaire.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Il est nécessaire de s'assurer que le site de construction ait une portance et une consistance suffisante pour supporter l'ouvrage.
Si de l'eau est susceptible de pénétrer sous le platelage pour une quelconque raison, elle doit pouvoir s'évacuer. Dans le cas d'une dalle béton existante la pente minimale est de 1.5cm/m pour permettre l'écoulement.
Il est obligatoire de laisser un espace (plénum) sous les lames de 100mm afin de permettre une ventilation optimale.
Prévoir un jeu périphérique de 8mm minimum contre les murs , les poteaux etc.

TYPES DE POSE

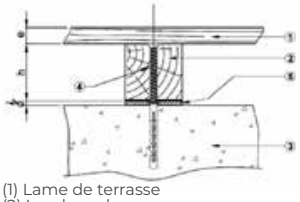

(1) Lame de terrasse
(2) Lambourde
(3) Dalle béton
(4) Cheville traversante
(5) Cale solidaire de la fixation

SUR DALLE BÉTON EXISTANTE d'épaisseur minimale de 12cm. Les lambourdes doivent être fixées mécaniquement et désolidarisées de la dalle par des cales mini 10mm.

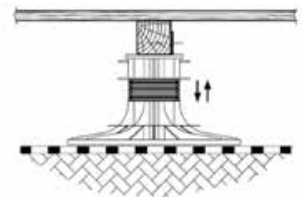

8 platelages (lames + lambourdes) sur plots geotextiles et sol brut stabilisés

SUR SOL PLAT ET STABLE, tassé naturellement pendant environ 3 ans, ou sur sol décaissé et recouvert de gravier drainant. Régler la planéité du sol avec une légère pente (1cm/m) pour l'écoulement des eaux. Tasser l'ensemble à la plaque vibrante. Recouvrir la surface d'un géotextile.

LAMBOURDAGE ET FIXATION DES LAMES

Nous conseillons l'utilisation de lambourdes en bois exotique bien plus durable que le Pin.
Toujours associer la classe du bois de terrasse à celle des lambourdes ; bois Classe 4 = lambourdes Classe 4.
Dans le cas d'utilisation de lambourdes en Classe 3, celles-ci devront être protégées par une bande bitumineuse.
Nous vous conseillons également de placer des cales entre la lame de terrasse et la lambourde.

SIMPLE LAMBOURDAGE

Pensez à **placer des entretoises** sur votre structure.

En bref
1m² de terrasse = 2.9ml de lambourdes (simple)

DOUBLE LAMBOURDAGE

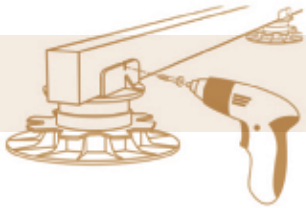

IL EST OBLIGATOIRE DE FIXER LA LAMBOURDE SUR LE PLOT.

Entraxes et calage des lambourdes

Essence de la terrasse	*Support sous lambourdes*	*Entraxes des lambourdes*
Pin - Meleze	**Tous les 600 mm**	**430 mm**
Frene Thermo		**450 mm**
Padouk – Cumaru - Ipé		**470 mm**

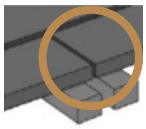

Prévoir de doubler les lambourdes au niveau de l'aboutage de deux lames, sans contact entre les lambourdes = meilleur écoulement de l'eau = pérennité de la terrasse.

Jeu de 3mm pour le Frêne THT, l'Ipé, le Cumaru et le Padouck.
Jeu de 6 mm pour le Pin et le Meleze.

Ecartement entre vos lames

Essence de la terrasse	*Jeu Latéral*	*Entraxes des lambourdes*
Pin - Meleze	**10 mm**	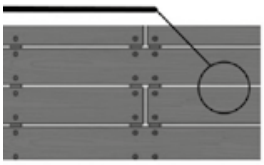
Frene Thermo	**5mm**	
Padouk – Cumaru - Ipé	**8 mm**	

Entre les périodes sèches et les périodes humides, les bois sont sujets à retraits et gonflements. Tenez en compte au moment de la pose.

INDISPENSABLE DE PRÉ PERCER LES LAMES AVANT VISSAGE

Munissez vous d'une mèche au carbure équipée d'une petite fraise adaptée à la tête de vis fraisée ou cylindrique.
La fixation doit s'effectuer par vissage INOX A2 à minima, à filetage partiel.

Dimensions des Vis

Essence de la terrasse	*Diamètre*	*Longueur*
27mm Pin-Mélèze	5.5 mm	70 mm
21mm Frêne THT	5 ou 5.5 mm	50 ou 60 mm
21mm Padouk – Cumaru - Ipé	5 ou 5.5 mm	50 ou 60 mm

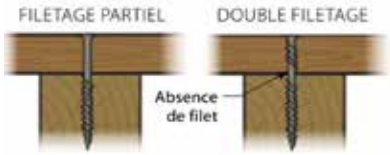

La tête de vis ne doit pas être enfoncée de plus de 1mm, au-delà le risque de fentes est augmenté.

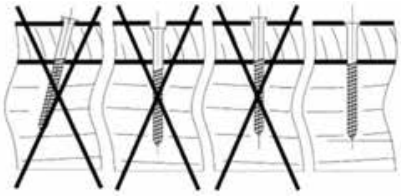

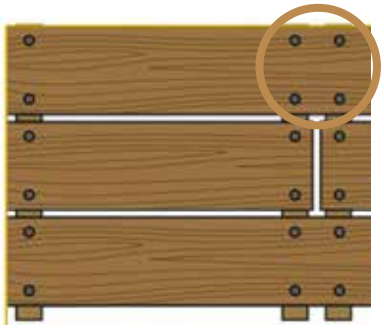

2 vis dans la largeur sous chaque point d'appui sur les lambourdes.
Les vis seront placées à 15mm du bord de la lame (vis de 5.5mm) ou à 17mm (vis de 6mm).

NETTOYAGE ET ENTRETIEN DE VOS TERRASSES

Il est nécessaire d'entreprendre au moins 1 fois par an un nettoyage méticuleux avec un balai brosse rigide et de l'eau , un produit nettoyant tel que Blanchon Nettoyant Terrasses vous aidera à dégraisser et désincruster les salissures. Bien veiller à nettoyer le fond des rainures si votre terrasse en possède.
L'usage du nettoyeur haute pression n'est pas recommandé.

Dans le cas d'une terrasse déjà « grisée » procédez à un nettoyage combiné avec un dégriseur Bois. Il convient ensuite de passer une finition type Blanchon Huile Terrasse si vous souhaitez conserver la couleur naturelle du bois.

L'emploi répété (1 à 2 fois par an) de ces produits de finition permettra de réguler l'humidité relative du bois, de le protéger contre les UV et de limiter les retraits et les fendillements (gerces).

Bien entendu, les amoureux des bois grisés laisseront faire le temps et les intempéries.